



**Ville d'Ath**  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire – Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

**SPW - Département des Comités d'acquisition -  
Direction de Mons**

Rue du Joncquois, 118

**7000 Mons**

Vos réf. : Rue de la Station 43

Nos réf. : **26/005**

## INFORMATIONS NOTARIALES

Formulaire

**Madame, Monsieur,**

En réponse à votre demande de renseignements réceptionnée en date du 18/12/2025 relative à un bien sis **Rue de la Station, 43 à 7800 Ath**, cadastrés **1e division, section D n°796/2S** et appartenant à **Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi**, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

Le bien en cause est situé en :

- zone d'habitat dans un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique au Plan de secteur Ath – Lessines – Enghien;
- Régime d'assainissement collectif au Plan d'Assainissement par sous-bassin hydrographique de la Dendre occidentale ;
- zone de R.U.B. du Centre Ancien (21/03/1990). Par ailleurs, le bien se situe dans le périmètre d'une zone protégée en matière d'Urbanisme (A.M. du 30/08/2006) ;
- dans le périmètre visé à la carte archéologique ;
- dans la formation carbonatée « Calcaire du Carbonifère sous couverture » à l'atlas du karst wallon au sens de l'article D.IV.57, 3° ;
- dans un périmètre de site à réaménager :Silos de la Dendre ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 01/01/1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucune déclaration urbanistique ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement ;

Le bien en cause n'a pas fait l'objet d'une déclaration de classe 3 ;

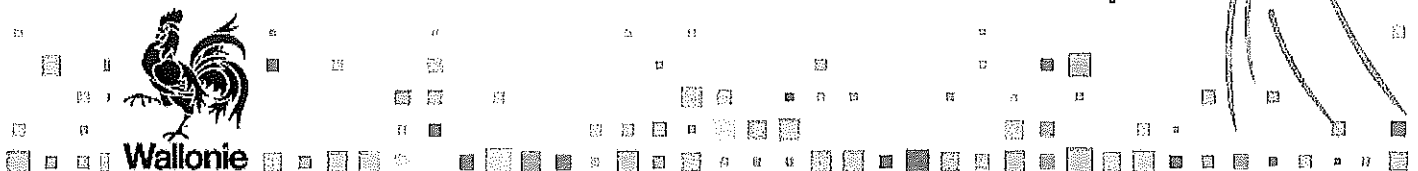
Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis unique ;

Aucune infraction n'a été constatée par procès-verbal ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n°2 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n°1 ;

### Informations complémentaires





Ville d'Ath  
Val de Dendre

- En ce qui concerne la sécurité incendie, nous rappelons que des contrôles de prévention incendie des immeubles doivent être effectués tous les 5 ans. Le propriétaire est invité à prendre contact avec le service logement ( [logement@ath.be](mailto:logement@ath.be) ).
- A titre de renseignements, le Collège fait part des observations suivantes :
  - La sécurité incendie ne peut être garantie, faute de rapport de la zone de secours.

### Remarques

- En ce qui concerne les constructions construites sur le bien, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait qu'elles soient toutes couvertes par un permis en bonne et due forme.
- Le bien pourrait être grevé d'emprise en sous-sol ou de servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires.
- Afin que les actes notariés puissent être passés sans retard et pour respecter le délai prévu dans le CoDT, il nous est impossible de vous fournir les renseignements relatifs à l'équipement de la voirie concernée en matière d'eau et d'électricité. Nous vous invitons à prendre contact avec les sociétés d'impétrants concernées. Ces derniers peuvent être consultés via [www.klimcicc.be](http://www.klimcicc.be)
- Il existe des règles relatives à la péremption des permis d'urbanisme.
- L'existence d'un certificat d'urbanisme ne dispense pas de demander et d'obtenir le permis d'urbanisme.
- Il existe sur le territoire d'Ath un Règlement Général de Police.

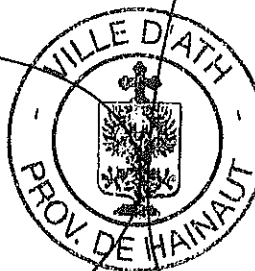
Dans le cadre de la perception de redevance pour la délivrance de documents administratifs fixées par le Conseil communal du 15 mai 2025, **une facture vous sera envoyée par le service communal des taxes.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collège,

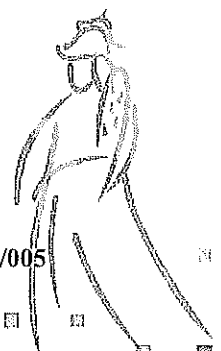
Le Directeur général

Guillaume Defert



Le Bourgmestre

Florent Van Grootenbrulle



NR : 26/005



Wallonie